

# Achats durables et éco responsables

## Contexte

---

Deux modules distincts en fonction du public cible.

## Objectifs

---

- Comprendre les enjeux des achats responsables dans le secteur de la santé et les objectifs réglementaires associés.
- Maîtriser les bonnes pratiques associées à une démarche achats responsables.
- Mettre en œuvre une démarche achats responsables aux différentes étapes de l'achat.
- Réaliser le suivi d'exécution de son marché et piloter ses fournisseurs RSE.
- Elaborer sa feuille de route en matière d'achats responsables.

## Renseignements complémentaires

---

### Action de Formation Coordonnée

#### Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

#### Prérequis

- Connaissances générales du contexte organisationnel et législatif de l'achat public hospitalier.

#### Modalités pédagogiques

- Une formation-action offrant la possibilité de travailler sur des cas réels.
- La mise en pratique immédiate des outils de la DGOS.
- Une formation interactive.

## Programme

---

- Définition des achats responsables (PNAD, SPASER, loi AGEC...).
- Le contexte législatif récent sur le sujet et les obligations des acheteurs.
- Les achats responsables dans le programme PHARE.
- Les grands enjeux par famille achats pour un établissement hospitalier.

- Articulation entre Commande Publique et achats responsables.
- Zoom sur les enjeux sociaux et sociétaux associés aux achats responsables.
- Les bonnes pratiques de l'accès des PME/TPE à la Commande Publique.
- Les enjeux environnementaux dans les marchés.
- Les enjeux éthiques et le devoir de vigilance.
- Le coût complet de possession (TCO) et l'analyse de la valeur (TVO) et l'approche en cycle de vie (ACV).
- Intégrer le développement durable à la phase d'élaboration de sa stratégie achats.
- Les enjeux RSE associés aux différentes pièces de marché : RC - CCTP et CCAP.
- Réaliser l'analyse des candidatures et des offres sur les critères RSE.
- Le suivi d'exécution du marché.
- Mesurer les indicateurs de performance contractuelle.
- Le dialogue avec l'acheteur sur le suivi des dysfonctionnements.
- Suivre et consolider les événements indésirables.
- Que faire en cas de difficulté d'exécution ?
- Mettre en place un plan de progrès.
- Mesurer sa performance et remonter sa performance extra financière.
- En petits groupes : préparer la feuille de route des actions à mener.
- Dresser le bilan des premières actions lancées et identifier les points d'amélioration du dispositif de pilotage (journée 3).
- Mettre en place un dispositif efficace de suivi et d'animation de sa démarche (journée 3).

**Public**

**Acheteurs, prescripteurs, juristes.**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**5. 1.2**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**CKS**

**Durée**

**21 heures**